

TULLE, le 29 mars 2013

**DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)**

*Secrétariat Général  
SM/SL*

**Arrêtés du 29 mars 2013**

N° 30 : Arrêté portant acceptation du règlement de la facture présentée par Monsieur Marc CHALIER, Hydrogéologue agréée, pour un avis hydrogéologique préalable à la mise en conformité des périmètres de protection de la prise d'eau de Bourbacoup à Tulle, sur la Corrèze (montant de la dépense : 2 302,19 € TTC).

N° 31 : Arrêté portant acceptation de l'avenant au contrat d'abonnement et de matériels voix, data et forfaits données mobilité entreprises souscrit entre la Ville de Tulle et Orange Business services (montant de la dépense : 64 € HT d'abonnement mensuel Performance Pro et 334,85 € HT pour l'acquisition de 3 iPhone 4s).

N° 32 : Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et l'association « Pupitre - Chœur de Chambre du Pays de Tulle » ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication des concerts de l'association (gratuité).

N° 33 : Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et le « Comité des Martyrs de Tulle » ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication de cette association (gratuité).

N° 34 : Arrêté portant approbation de la mise à disposition à titre précaire et révocable d'un emplacement de parking sis Rue Marc EYROLLES en faveur de Monsieur Claude CHANUT (gratuité).

N° 35 : Arrêté portant approbation de la mise à disposition à titre précaire et révocable d'un emplacement de parking sis Rue Marc EYROLLES en faveur de Monsieur et Madame SERKINE (gratuité).

N° 36 : Arrêté portant approbation de la mise à disposition à titre précaire et révocable d'un emplacement de parking sis Rue Marc EYROLLES en faveur de Monsieur Bernard PEREGNAUD (gratuité).

N° 37 : Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et le Collectif du « Salon du Livre Jeunesse » ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication de cette association (gratuité).

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR